

SÉANCE AJOURNÉE
26 AVRIL 2013

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 26 avril 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 15 h par madame Berthe Bélanger, mairesse.

Mot de bienvenue de la mairesse
Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

168-04-2013

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Adoption des états financiers 2012 (reporté au 28 mai 2013)
2. Triangle communication
3. Me Plourde : dossier M. Vartavar
4. Atelier Zumba

Période de questions
Ajournement de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Adoption des états financiers 2012

Cette rubrique est reportée.

2. Triangle communication

169-04-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller et résolu à la majorité, madame Berthe Bélanger exerçant sont droit de vote et les conseillers Lise Tremblay, Sylvain Gauthier et Marc-André Gendron inscrivant leur dissidence, d'accorder un contrat à monsieur Gaétan Larivée pour :

Rechercher des commandites, mettre en valeur la municipalité et distribuer des billets pour quatre activités, à savoir : la journée de

**SÉANCE AJOURNÉE
26 AVRIL 2013**

l'environnement, la Fête nationale, le marché public et la fête champêtre pour un montant de 4 500 \$ taxes incluses en 15 versements hebdomadaires de 300 \$.

Que madame Berthe Bélanger, mairesse soit autorisée à signer l'entente de services.

ADOPTÉE

170-04-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller et résolu à la majorité, madame Berthe Bélanger exerçant son droit de vote et les conseillers Lise Tremblay, Sylvain Gauthier et Marc-André Gendron inscrivant leur dissidence de procéder aux transferts de postes numéro 2013-5 afin de permettre la dépense accordée à Triangle communication ou monsieur Gaétan Larivée.

ADOPTÉE

3. Me Sylvie Plourde : dossier M. Vartavar

Cette rubrique est reportée.

4. Atelier Zumba

171-04-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier la demande d'activité « Atelier de Zumba » du 6 mai au 17 juin 2013 en ajoutant après « les jeunes » dans la présentation du projet les termes « jusqu'à 16 ans » telle que décrite au formulaire ADM-100-3 pour un budget total de 210 \$.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

172-04-2013

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller de lever l'assemblée. Il est 15 h 35.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maïresse**

**Sylvain Michaudville
directeur général**